
Rapport de stage individuel]

4^{ème} année

Stage d'assistante ingénieure en
bureau d'études



DCI Environnement
328, Rue Général de Gaulle, 76230
Bois-Guillaume

Tuteur entreprise :
Matthias LEFEBVRE
Directeur de projet concepteur-paysagiste

Tuteur académique :
Laura VERDELLI

Orphéa OYENIRAN
LEFEVRE
UIT
2023-2024

TABLE DES MATIERES

Liste des figures	2
Liste des abréviations	3
Remerciements.....	4
Introduction	5
1. Présentation de la structure d'accueil	6
1. DCI Environnement, un bureau d'études pluridisciplinaire	6
1. Les pôles de compétences	7
2. Un engagement global	8
2. Le pôle Aménagement Urbain	11
1. Une variété de profils et de projets	11
2. Structure organisationnelle.....	11
2. Missions et immersion en maîtrise d'œuvre.....	13
1. La démarche projet, une vision d'ensemble	13
1. Appel d'offres, la genèse du projet	13
2. Déclencheur stratégique et pilier de la maîtrise d'œuvre	14
3. Conception et réalisation	15
2. Présentation des missions	17
1. Mémoire technique et méthodologie : Elaboration d'une note d'enjeux.....	17
2. Etudes préliminaires (EP)	18
3. Avant-Projet (AVP)	19
3. Retour d'expérience	24
1. L'heure du bilan	24
1. Encadrement et immersion au sein de l'agence de Rouen	24
2. Compétences acquises.....	24
3. Pistes d'amélioration	25
2. Analyses et perspectives d'évolutions professionnelles	26
1. Un parcours en question : Réflexions autour de l'orientation professionnelle après Polytech	26
2. Choisir sans renoncer : Construire un projet professionnel cohérent	26
3. L'alternance comme outil de développement professionnel : Entre opportunités et défis majeurs.....	28
Conclusion	30
Références bibliographiques	31
Annexes	31

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Logo de DCI. Diagnostic Conseil Ingénierie. Source : DCI Environnement.	6
Figure 2. Implantation de l'entreprise sur le territoire national. ©Site web DCI Environnement.....	6
Figure 3. Présentation des pôles de compétences. ©Site web DCI Environnement.	7
Figure 4. Missions des pôles de compétences. Sources : DCI Environnement.	8
Figure 5. Certifications de DCI Environnement.	9
Figure 6. Les 5 valeurs de DCI Environnement.....	12
Figure 7. Récapitulatif des phases de projet, un processus tripartite.....	16
Figure 8. Missions réalisées dans le cadre d'un appel d'offres.	17
Figure 9. Exemple de production graphiques réalisées dans le cadre de la rédaction d'une note d'enjeu..	17
Figure 10. Missions réalisées dans le cadre de la phase EP.	18
Figure 11. Extrait du diagnostic de Duclair réalisé dans le cadre la phase EP.	18
Figure 12. Extrait des orientations d'aménagement de la coulée verte de Duclair réalisées dans le cadre la phase EP.	19
Figure 13. Production d'un plan masse du Parc de Loire, Orléans.....	20
Figure 14. Production d'une coupe du Parc de Loire, Orléans.....	21
Figure 15. Proposition de la signalétique de Duclair.....	21
Figure 16. Planche de styles.....	22
Figure 17. Carnet de détails et coupes de principe.....	23
Figure 18. Décomposition des missions.....	25
Figure 19. Matrice SWOT de mon expérience à DCI Environnement.	29

LISTE DES ABREVIATIONS

ACT : Assistance de Contrat de Travaux

ADAGE : Aménagement Durable et Génie Écologique

AO : Appel d’Offres

AOR : Assistance aux Opérations de Réception

AVP : Avant-Projet

BPU : Bordereau des Prix Unitaires

CCAP : Cahier des Clauses Administratives particulières

CCTP : Cahier des Clauses Techniques Particulières

COPIL : Comité de Pilotage

CSE : Comité Social et Economique

DCE : Dossier de Consultation des Entreprises

DDE : Dossier des Ouvrages Exécutés

DET : Direction de l’Exécution des Travaux

DIAG : Diagnostic

DUERP : Document Unique d’Evaluation des Risques Professionnels

DQE : Détail Quantitatif Estimatif

EP : Etudes Préliminaires

EPI : Equipements de Protection Individuelle

ESQ : Esquisse

IRICE : Institut de Recherche et d’Innovation pour le Climat et l’Écologie

MOA : Maîtrise d’Ouvrage

MOE : Maîtrise d’Œuvre

OPC : Ordonnancement, Pilotage et Coordination

OPQIBI : Organisme de Qualification de l’Ingénierie

OPQU : Office Professionnel de Qualification des Urbanistes

PRO : Projet

ROA : Rapport d’Analyse d’Offres

RPS : Risques Psycho-Sociaux

RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises

SSE : Santé, la Sécurité au Travail et l’Environnement

VRD : Voirie et Réseaux Divers

REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer mes sincères remerciements envers l'entreprise DCI Environnement et son dirigeant, David PENVERNE, pour les opportunités précieuses qui m'ont été offertes, d'abord à travers ce stage, puis dans le cadre de sa poursuite.

Je souhaite également adresser une reconnaissance particulière à toute l'équipe de Rouen, qui a su créer un cadre d'accueil empreint de chaleur humaine et de convivialité.

Un grand merci à Thibaud PRIOUL, directeur de l'Agence de Rouen, mes maîtres de stage Matthias LEFEBVRE et Eliott JEANNINGROS ; ainsi que Laura VERDELLI ma tutrice pédagogique ; pour leur accompagnement personnalisé et conseils précieux tout au long de la construction de mon parcours professionnel.

Enfin, j'ai eu la possibilité de m'appuyer sur mes proches et mon cercle familial, qui ont su partager leur expérience et leur soutien, et m'aider à retrouver mes repères lorsque le besoin s'en est fait ressentir.

INTRODUCTION

Ce rapport présente le contexte professionnel dans lequel s'est déroulé mon stage de 4ème année de formation pour le diplôme de Génie de l'Aménagement et de l'Environnement de l'École Polytechnique Universitaire de Tours.

J'ai eu l'occasion d'effectuer ce stage de 12 semaines au sein de l'entreprise DCI Environnement et si je devais qualifier cette expérience, je le ferais en deux mots : opportunité et réflexion.

Cette opportunité a marqué le début d'une véritable rencontre professionnelle et humaine. Animée par la volonté d'explorer l'univers des bureaux d'études, mes recherches pour un stage m'ont conduite à postuler chez DCI Environnement. L'agence de Rouen, bien que n'étant pas la destination initialement visée, s'est révélée être un choix offrant pluridisciplinarité et un réel accompagnement en aménagement urbain. Cette option, inattendue mais prometteuse, s'est rapidement imposée comme une opportunité que je pouvais difficilement décliner. Au cours de ces 12 dernières semaines, j'ai pu découvrir divers aspects de l'aménagement du territoire et m'intégrer dans une équipe aux compétences variées et au sens de l'accueil sans pareil.

Au-delà de l'expérience professionnelle, ce stage a également suscité une réflexion évolutive, tant sur le fond que sur la forme, concernant mes choix d'orientation post-bac.

Mon intérêt initial pour l'urbanisme, nourri par la démarche de conception et la réalisation de projets - faire naître des idées et les voir littéralement prendre forme-, s'est atténué en troisième année en raison d'une inadéquation ressentie avec le contexte écologique actuel. J'ai alors éprouvé le besoin d'insuffler du "sens" à mon futur métier, me tournant vers des domaines davantage axés sur l'environnement, avant de me rendre compte -plutôt récemment- que ceux-ci présentent également leurs propres limites.

Cette prise de conscience m'a conduit à envisager une option qui permettrait de concilier urbanisme et environnement, disciplines qui, finalement, sont les deux faces d'une même pièce. L'intégration combinée de ces deux univers constitue la meilleure voie pour donner du sens à ma carrière future.

Ainsi, cette expérience chez DCI Environnement n'a pas seulement enrichi mes compétences techniques, mais a aussi consolidé ma vision d'un métier à la croisée de l'urbanisme et de l'environnement, aligné avec mes valeurs et mes aspirations professionnelles.

1. PRESENTATION DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL

Cette première partie se concentrera sur le bureau d'études DCI Environnement, en détaillant ses différents pôles de compétences. Elle mettra également en lumière le pôle Aménagement Urbain, qui m'a accueillie et accompagnée tout au long de mon expérience.

1. DCI ENVIRONNEMENT, UN BUREAU D'ETUDES PLURIDISCIPLINAIRE

Le bureau d'études DCI Environnement accompagne les collectivités publiques à travers des missions d'assistance, d'ingénierie et de conseil dans le domaine de l'aménagement du territoire (Figure 1).

Grâce à une approche intégrée et à une méthodologie rigoureuse, le bureau d'études assure une gestion efficace des projets et un accompagnement personnalisé adapté aux besoins spécifiques de chaque maîtrise d'ouvrage.



Figure 1. Logo de DCI. Diagnostic | Conseil | Ingénierie. Source : DCI Environnement.

Ce bureau d'études indépendant, créé en 2003, est implanté dans 6 régions différentes. Ce réseau d'agences réparties sur le territoire, vise à assurer une proximité efficace avec les maîtrises d'ouvrage (Figure 2).

À ce jour, DCI Environnement est reconnu pour la pluridisciplinarité de ses équipes regroupant plus de 80 collaborateurs, un effectif en croissance soutenue depuis les trois dernières années.

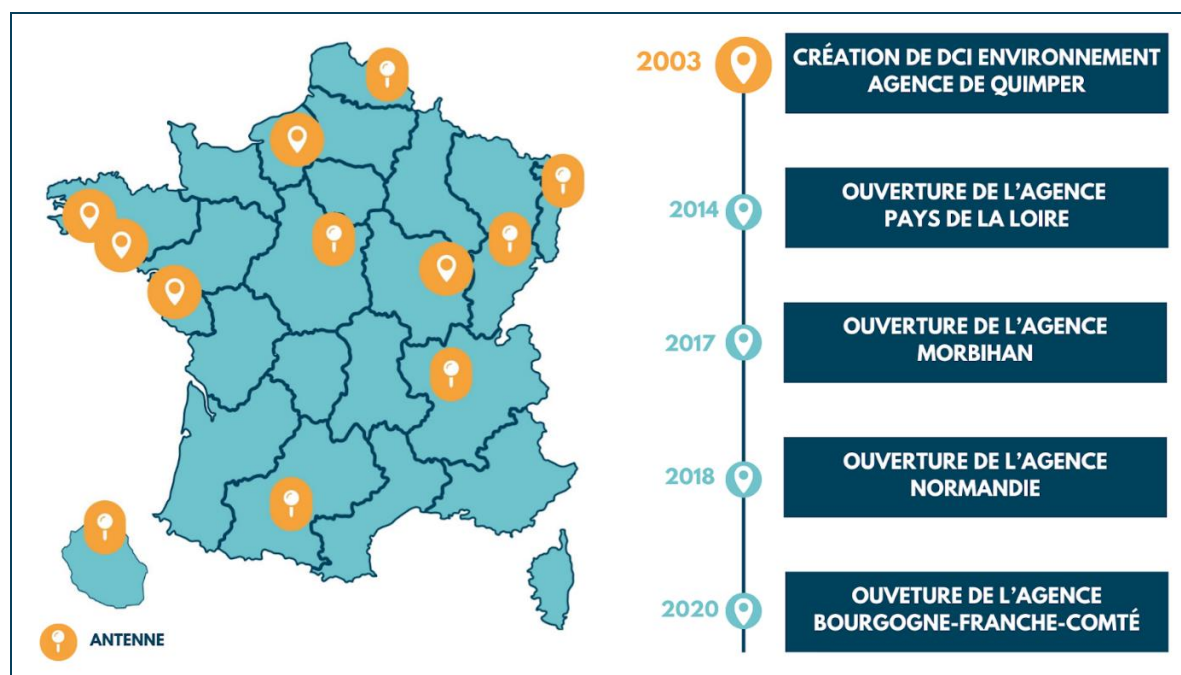


Figure 2. Implantation de l'entreprise sur le territoire national. ©Site web DCI Environnement.

Afin de garantir une totale transversalité des compétences, DCI Environnement s'est structurée en trois pôles d'expertise : eau et assainissement, environnement, et aménagement urbain (Figure 3).

Cette organisation permet un travail en concertation et une complémentarité efficace au sein de l'entreprise, puisque le gradient d'expertise couvre l'ensemble du spectre entre l'environnement et l'urbanisme.

En effet, les compétences variées au sein de ces pôles apportent une véritable valeur ajoutée à l'entreprise. Ainsi, la diversité des profils -chargés d'études, écologues, paysagistes, projeteurs Voirie et Réseaux Divers, chefs de projet, architectes, géomaticienne,...- favorise l'engagement des collaborateurs, assure la complémentarité des équipes dans les réponses aux clients, et stimule la recherche de solutions audacieuses comme innovantes.

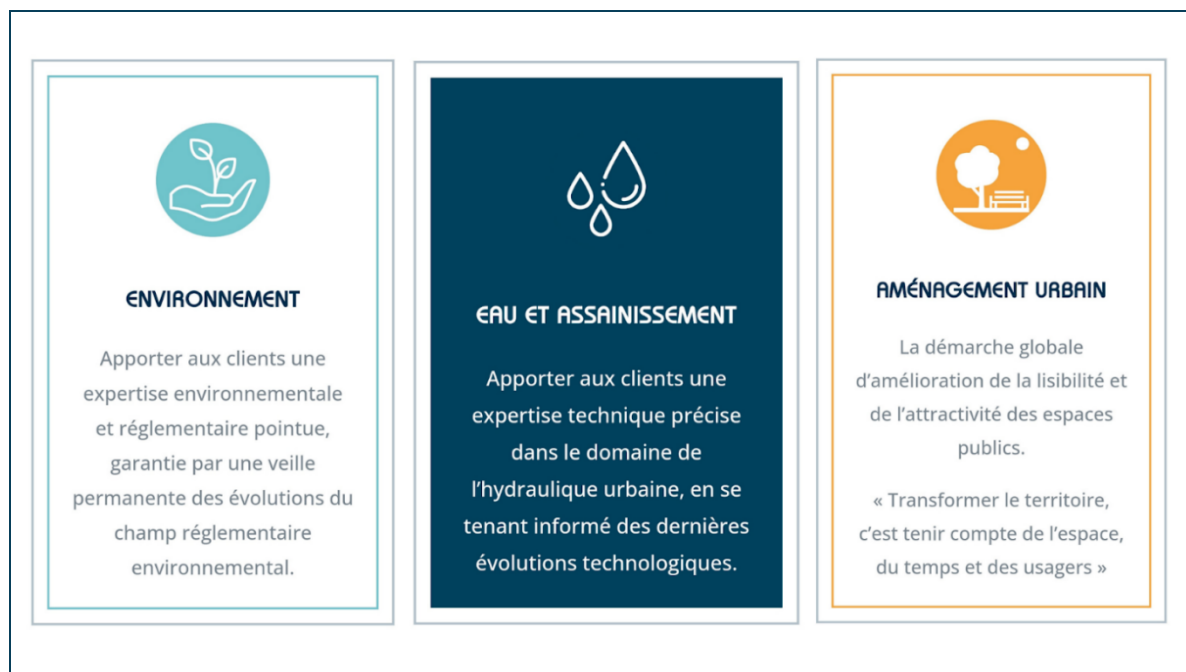


Figure 3. Présentation des pôles de compétences. ©Site web DCI Environnement.

Au-delà de la spécialisation géographique et technique, l'organisation de l'entreprise mise sur une réelle cohésion interdisciplinaire, favorisant une collaboration étroite qui transcende les divisions des agences et les domaines d'intervention. Cette approche permet de créer une synergie entre les différents savoir-faire, garantissant des réponses innovantes et adaptées aux besoins des clients.

1. Les pôles de compétences

Les trois pôles de compétences travaillent de manière transversale, permettant une diffusion et intégration fluide des connaissances spécifiques à chaque domaine d'expertise (Figure 4) :

- Le **pôle Eau et Assainissement** fournit aux clients une expertise technique pointue en hydraulique urbaine, en intégrant les dernières évolutions technologiques pour garantir les solutions les plus adaptées possible.
- Le **pôle Environnement** offre des connaissances approfondies en matière environnementale et réglementaire, assurée par une veille constante des évolutions du cadre réglementaire. Cette vigilance permet de répondre aux exigences les plus récentes et de garantir la conformité des projets.
- Le **pôle Aménagement Urbain** propose une démarche globale pour améliorer la lisibilité et l'attractivité des espaces publics. Transformer et aménager le territoire implique de repenser les usages afin de répondre aux besoins actuels des usagers tout en garantissant une capacité d'adaptabilité future. Cette approche vise à garantir que les aménagements restent fonctionnels et pertinents au fil du temps.

C'est dans ce dernier pôle que j'ai réalisé les différentes missions de mon stage.



Figure 4. Missions des pôles de compétences. Auteure : Orphéa OYENIRAN LEFEVRE. Sources : DCI Environnement.

DCI Environnement s'engage activement dans le développement durable et la transparence à travers ses pôles Communication et Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Ces pôles renforcent la cohésion interne de l'entreprise et soulignent son engagement envers une approche responsable et durable. Face aux attentes croissantes des collectivités et des clients, qui exigent des preuves concrètes des mesures prises pour réduire l'empreinte environnementale, DCI Environnement se positionne comme un acteur proactif.

Cette volonté d'adopter une politique progressive en matière d'environnement se traduit par des actions concrètes visant à réduire considérablement les impacts environnementaux.

Ainsi, le pôle RSE joue un rôle crucial en développant des outils pour évaluer l'impact des projets, offrant ainsi une analyse approfondie et rétrospective de la mise en œuvre des aménagements, ainsi que de l'intégration des questions climatiques et environnementales tout au long de la démarche projet.

En outre, la démarche englobe non seulement les choix d'aménagement dans les projets, mais aussi l'impact des propres activités de l'entreprise, notamment en minimisant l'empreinte écologique liée aux déplacements des collaborateurs.

2. Un engagement global

Certifications de l'entreprise

Les certifications de l'entreprise témoignent de son engagement envers la qualité et la conformité de ses projets. Elles attestent de la compétence de l'entreprise dans ses domaines d'intervention et garantissent la qualité et la fiabilité de ses services (Figure 5).



Figure 5. Certifications de DCI Environnement.

L'entreprise est certifiée par plusieurs organismes indépendants OPQIBI (Organisme de Qualification de l'Ingénierie) :

- 0701 : Étude de la biodiversité et des écosystèmes.
- 0803 : Étude d'assainissement et de protection des milieux récepteurs.
- 1811 : Ingénierie de voirie et réseaux divers courants.
- 1816 : Ingénierie de systèmes et d'ouvrages d'assainissement.
- 2110 : Ingénierie relative à la restauration de la continuité écologique des cours d'eau.

OPQU (Office Professionnel de Qualification des Urbanistes) :

- P2 : Définition de stratégies d'action et assistance à maîtrise d'ouvrage (MOA)
- P3 : Élaboration de documents d'urbanisme
- P4 : Conception de projets urbains (maîtrise d'œuvre urbaine)

Effinature : Certification de la biodiversité par l'IRICE.

Qualité de vie au travail

Ainsi, DCI Environnement assure des certifications rigoureuses envers ses clients et veille à appliquer les mêmes standards, en matière de responsabilité, auprès de ses employés.

L'entreprise dispose d'un large panel de profils, travaillant aussi bien en bureau qu'intervenant sur le terrain – pour des visites de chantier, des interventions, des campagnes d'enquêtes, et des inventaires environnementaux. Assurer un environnement de travail sain pour l'ensemble des salariés est ainsi un enjeu central.

Des actions concrètes observées lors de mon stage illustrent cet engagement. Durant le tout premier point, qui a suivi mon intégration, mon maître de stage, Matthias LEFEBVRE, a veillé à ce que mon environnement de travail soit adéquat, en s'assurant de la qualité de l'équipement, de l'intégration dans l'équipe, des missions attribuées, et de l'encadrement. Il s'est aussi assuré que tout ajustement nécessaire soit effectué pour que je puisse accomplir mes tâches dans les meilleures conditions.

En outre, l'entreprise s'appuie sur des documents réglementaires relatifs à la Santé, la Sécurité au Travail et l'Environnement (SSE), tels que :

- La présence du Comité Social et Économique (CSE), obligatoire dans les entreprises de 11 salariés et plus, qui joue un rôle crucial dans le dialogue social. Les campagnes d'élection des membres étaient en cours durant mon stage.
- Les accords de branches et d'entreprise, ainsi que les conventions collectives, qui régissent les conditions de travail et les obligations de l'employeur.
- Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP), qui cartographie l'ensemble des risques présents dans les unités de travail de l'entreprise et met en place des mesures de prévention pour éviter et réduire les risques socio-professionnels (RPS) et psycho-sociaux.

La prévention est abordée de manière collective, afin de bénéficier au plus grand nombre de salariés, et inclut également des mesures de prévention individuelle, comme les Equipements de Protection Individuelle (EPI).

Garantir une qualité de vie au travail optimale est une priorité pour l'entreprise. Cela implique non seulement l'instauration de mesures de prévention intrinsèque dès la phase de conception de l'environnement de travail, mais aussi la formation et l'information continue des employés pour les adapter aux évolutions techniques et réglementaires.

C'est pourquoi, dans un souci de perfectionnement constant et d'amélioration continue, DCI Environnement explore actuellement des pistes de réflexion pour l'adoption de certifications et de normes du système de management environnemental -telles que l'ISO 14001, Lucie ou le MASE, par exemple- afin de renforcer ses engagements en matière de gestion environnementale et de sécurité au travail.

2. LE POLE AMENAGEMENT URBAIN

À l'image de l'entreprise, l'équipe du pôle Aménagement Urbain est constituée de profils variés, tels que des paysagistes, urbanistes, architectes, conducteurs de travaux et chargés d'étude VRD. Cette diversité de compétences permet de répondre efficacement à une large gamme de projets.

1. Une variété de profils et de projets

Sous la direction d'un chef de projet, les collaborateurs unissent leurs compétences pour chaque sujet traité. Lorsque des expertises complémentaires sont requises, les chefs de projet du pôle Aménagement Urbain peuvent solliciter d'autres pôles de l'entreprise.

Les spécialistes en environnement apportent régulièrement leur savoir-faire en écologie ou en réglementation environnementale. Cette collaboration enrichit les projets et garantit une approche intégrée conforme aux normes. Les projets du pôle Aménagement Urbain sont aussi divers que les profils de ses membres, permettant une réponse sur mesure à chaque enjeu spécifique.

Cette synergie entre les pôles assure la qualité technique des projets et leur pertinence face aux défis actuels de durabilité et de résilience urbaine. En mobilisant les expertises variées, le pôle Aménagement Urbain peut répondre de manière innovante et efficace aux besoins de chaque client, tout en respectant les contraintes environnementales et les objectifs de développement durable.

2. Structure organisationnelle

Lors de mon entrée dans l'entreprise, l'organisation de DCI Environnement se distinguait par une hiérarchie non verticale, structurée de manière elliptique plutôt que selon un axe ascendant-descendant traditionnel. La colonne vertébrale de l'entreprise était ainsi constituée d'une organisation interdisciplinaire et coplanaire, favorisant une collaboration fluide observée tant au niveau des pôles d'expertise qu'au sein de l'entreprise dans son ensemble.

Par exemple, les chefs de projet géraient toutes les échelles et missions, y compris l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), les études de diagnostic, les schémas directeurs pré-opérationnels, ainsi que la programmation et la maîtrise d'œuvre d'espaces paysagers, qu'ils soient publics ou privés (*Annexe 1*).

Cependant, ce système a subi quelques transformations depuis. Effectivement, à l'heure actuelle, ce modèle n'est plus en place en raison de l'intégration de niveaux intermédiaires dans la chaîne hiérarchique. Ainsi, au sein du pôle Aménagement Urbain, on trouve désormais un responsable de pôle, un co-responsable de pôle et trois directeurs de projet.

Le modèle hiérarchique éclaté et horizontal, présenté plus tôt, a fonctionné pendant de nombreuses années. Il est désormais nécessaire de veiller à ce que cette modification structurelle ne déséquilibre pas les repères et habitudes déjà bien ancrés, auprès des collaborateurs.

Pour que cette approche soit pleinement efficace, il est crucial que la communication des informations et la coordination soient aussi fluides que possible de la part des responsables.

L'entreprise repose sur cinq valeurs : cohérence, équité, ouverture d'esprit, objectivité et responsabilité (Figure 6).

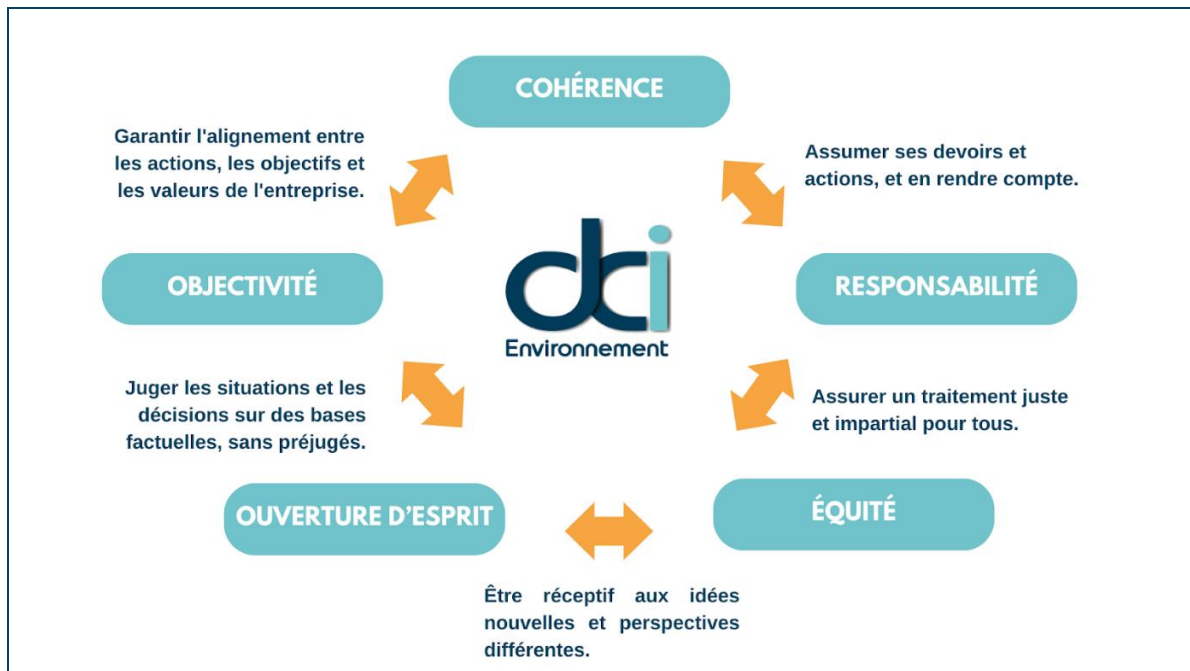


Figure 6. Les 5 valeurs de DCI Environnement. Auteure : Orphéa OYENIRAN LEFEVRE.

Intrinsèquement liées les unes aux autres, ces valeurs ne peuvent être instillées dans les projets et dans le management que par le vecteur d'une communication limpide et immédiate.

De même, une prise de responsabilité est nécessaire pour garantir une chaîne d'informations claire, lisible et continue. J'ai pu personnellement assister à des réunions, durant lesquelles Matthias LEFEVBRE, assurant le rôle de directeur de projet, s'attachait à fédérer l'équipe, jouant un rôle central dans cette dynamique de transparence et de responsabilité. Des référents clairs et réactifs sont ainsi indispensables pour assurer une répartition des tâches bien définie et permettre à tous les membres de l'équipe de s'aligner sur les objectifs communs. Sans cela, des incompréhensions et des conflits pourraient survenir, enrayant ainsi la dynamique de travail et l'efficacité des projets.

2. MISSIONS ET IMMERSION EN MAITRISE D'ŒUVRE

Cette seconde partie détaillera les missions effectuées, le déroulement des projets et les livrables produits. J'ai réalisé mon stage sous l'encadrement de Matthias LEFEBVRE, directeur de projet paysagiste-concepteur et urbaniste OPQU, ainsi que sous le tutorat d'Eliott JEANNINGROS, paysagiste-concepteur.

Les missions attribuées ont couvert plusieurs projets, évitant de se concentrer sur un seul dossier, compte tenu de la durée limitée du stage. Cette approche a permis la réalisation de productions suivant les diverses phases d'un projet.

1. LA DEMARCHE PROJET, UNE VISION D'ENSEMBLE

La compréhension du fonctionnement et de la logique du processus de projet est essentielle pour appréhender les différents enjeux d'une mission de maîtrise d'œuvre. Tout au long de mon stage, cette démarche m'a permis d'acquérir une vision claire et structurée du déroulement d'un projet, en me familiarisant avec chaque étape cruciale du processus, depuis l'initiation jusqu'à la réalisation.

1. Appel d'offres, la genèse du projet

Les appels d'offres (AO) sont des procédures régies par le Code de la Commande Publique (CCP). Dans le cadre des marchés publics, ils sont soumis à la règle de mise en concurrence pour la sélection des entreprises. Le principal intérêt pour une maîtrise d'ouvrage lors d'une procédure d'AO est de recevoir plusieurs offres pour les mêmes fournitures et prestations.

Cela permet de les mettre en concurrence afin d'obtenir la meilleure proposition possible au tarif le plus avantageux. Les entreprises candidates répondent en envoyant leurs propositions techniques et commerciales. Suite à l'analyse des candidatures, le marché est alors attribué à l'entreprise qui a proposé l'offre la plus intéressante.

Les AO en marché public sont soumis à plusieurs règles essentielles :

- La liberté d'accès à la commande publique,
- L'égalité de traitement des candidats,
- La transparence.

Ces règles reposent sur des principes d'objectivité, d'impartialité et d'équité, assurant une sélection juste et transparente.

Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) rassemble l'ensemble des pièces techniques, juridiques et administratives nécessaires pour la mise en concurrence et la soumission des offres. Chaque pièce du DCE joue un rôle crucial dans la définition précise des attentes et des conditions du projet, garantissant ainsi que les entreprises soumissionnaires disposent de toutes les informations nécessaires pour élaborer leurs propositions. Il comprend notamment les documents suivants :

- Acte d'engagement.
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ; document de base juridique définissant les types de missions, les conditions de réalisation, les délais, les prix, ainsi que les pénalités éventuelles.
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ; document détaillant les exigences techniques spécifiques du projet.
- Règlement de Consultation (RC) ; règles et procédures régissant la consultation des entreprises, incluant les modalités de soumission et d'évaluation des offres.
- Programme de la maîtrise d'ouvrage ; Document complémentaire pour la compréhension complète du projet.

Le DCE repose sur une hiérarchie des pièces en cas d'incohérence. La lecture et l'interprétation des documents doivent suivre cet ordre de prévalence indiqué selon cette liste.

Ces documents sont très importants car ils constituent un cadre réglementaire et juridique particulièrement dense et précis. Ils permettent aux parties de connaître leurs obligations et leurs droits. Ils sont indispensables pour la compréhension du marché par les entreprises soumissionnaires et pour établir un cadre technique et juridique aux projets. Voici les principaux objectifs auxquels doit répondre une procédure d'AO :

- La présentation du projet dans son ensemble.
- La bonne compréhension des besoins de la maîtrise d'ouvrage ainsi que les attentes techniques en termes de rendus pour chaque solution demandée et le niveau d'exigence souhaité.
- La définition des critères de choix doit être faite en toute transparence.

2. Déclencheur stratégique et pilier de la maîtrise d'œuvre

L'appel d'offres est l'élément central qui initie tous les projets de maîtrise d'œuvre (MOE) : sans cet appel d'offres, le projet ne peut tout simplement pas commencer. Il constitue le point de départ essentiel pour le lancement du projet par la maîtrise d'œuvre. À cette phase, il est crucial de comprendre le programme dans son ensemble en tenant compte des enjeux et des objectifs pour le territoire. Cette compréhension initiale du besoin est essentielle pour une appropriation adéquate et une projection efficace du projet.

Les directeurs des agences DCI Environnement portent la responsabilité de l'analyse des marchés. Leur mission consiste à identifier les opportunités les plus pertinentes et à s'y positionner efficacement. Pour ce faire, ils doivent évaluer avec précision les compétences des membres de l'équipe afin de sélectionner les projets les plus appropriés. Cette évaluation est cruciale pour faire correspondre les capacités de l'entreprise aux exigences des projets potentiels.

Ainsi, en tant que directeur de l'agence de Rouen, Thibaud PRIOUL assume les responsabilités suivantes:

- **Identification des opportunités.**

Les directeurs doivent constamment surveiller les appels d'offres disponibles sur le marché. Cela nécessite une connaissance approfondie des secteurs d'activité de DCI Environnement et une veille stratégique pour identifier les opportunités qui correspondent aux capacités et aux ambitions de l'entreprise.

- **Évaluation des compétences et constitution de l'équipe.**

Une fois une opportunité identifiée, le directeur doit évaluer les compétences des équipes disponibles. Cela implique de connaître les forces et les faiblesses de chaque collaborateur pour constituer une équipe capable de répondre aux exigences spécifiques de chaque projet, fournir une réponse technique solide et compétitive.

- **Promotion des compétences et de l'image de l'entreprise.**

Il est nécessaire de démontrer et valoriser les compétences de l'entreprise. Cela inclut la sélection des références les plus pertinentes pour chaque appel d'offres, mettant en avant des projets précédents similaires en termes d'ampleur et de complexité, qui démontrent la capacité de DCI Environnement à réaliser le projet avec succès.

Le responsable doit également démontrer et valoriser les compétences de l'entreprise. Cela inclut la sélection des références les plus pertinentes pour chaque appel d'offres, mettant en avant des projets précédents similaires en termes d'ampleur et de complexité. Au-delà des aspects techniques, il est crucial de promouvoir l'image de l'entreprise, en mettant en avant sa réputation, ses certifications et ses valeurs. La présentation des équipes comme des experts dans leur domaine renforce la crédibilité et l'attrait de l'offre.

- **Rédaction et soumission du dossier.**

La préparation du dossier de candidature s'appuie sur les contributions techniques fournies par différents collègues. Le directeur doit orchestrer ces contributions pour s'assurer que le dossier est complet, cohérent et soumis dans les délais impartis. Cela inclut également la gestion des lacunes éventuelles et la coordination des efforts pour combler ces manques, garantissant ainsi la qualité et la ponctualité de la soumission.

Ce processus dense, particulièrement en raison de la gestion simultanée de plusieurs dossiers, exige une grande attention aux détails de la part des directeurs d'agence. Cette rigueur est essentielle pour garantir que DCI Environnement demeure compétitive et continue à obtenir des projets significatifs.

3. Conception et réalisation

Durant ce stage, j'ai eu l'opportunité d'observer et d'accompagner Eliott JEANNINGROS, chef de projet en aménagement paysager. De manière générale, les missions d'un chef de projet consistent à concevoir et à gérer des projets en intégrant les aspects esthétiques, fonctionnels et environnementaux des territoires. L'objectif principal est ainsi de répondre aux besoins et aux souhaits des clients, tels que spécifiés dans une programmation initiale, tout en respectant les contraintes techniques et réglementaires.

Le chef de projet en aménagements est chargé d'organiser et de réaliser les tâches nécessaires à la concrétisation d'une mission d'étude ou de maîtrise d'œuvre telles que :

- l'élaboration de diagnostics territoriaux,
- la conception de plans ou de dessins d'espaces,
- l'agencement et la sélection des végétaux et des matériaux,
- la gestion du budget initial et des délais opérationnels,
- la coordination des travaux,
- ainsi que la supervision de l'exécution du projet.

Il doit également garantir une flexibilité dans la gestion de plusieurs dossiers simultanément, en respectant le plan de charge.

En plus de la gestion des projets, une partie du temps du chef de projet est consacrée aux réponses aux appels d'offres. Dans le cadre des marchés publics, cela permet de proposer aux maîtrises d'ouvrage une offre compétitive pour résoudre des problématiques territoriales ou concrétiser leurs projets. A la suite de quoi, la réalisation de ce projet est contractuellement déléguée à une maîtrise d'œuvre

Ainsi, le projet suit une chronologie précise et une démarche holistique : depuis sa genèse, puis sa conception jusqu'à son opérationnalisation (*Figure 7*). Il est également important de noter que la phase de réalisation ne marque pas la fin du projet. Un suivi rigoureux est indispensable pour garantir que les prestations sont livrées correctement à la maîtrise d'ouvrage et que le projet répond pleinement aux attentes et aux exigences définies. En effet, la MOE assure le rôle d'intermédiaire entre la maîtrise d'ouvrage et les entreprises, garantissant ainsi le résultat du projet.



Figure 7. Récapitulatif des phases de projet, un processus tripartite. Auteure : Orphéa OYENIRAN LEFEVRE.

2. PRESENTATION DES MISSIONS

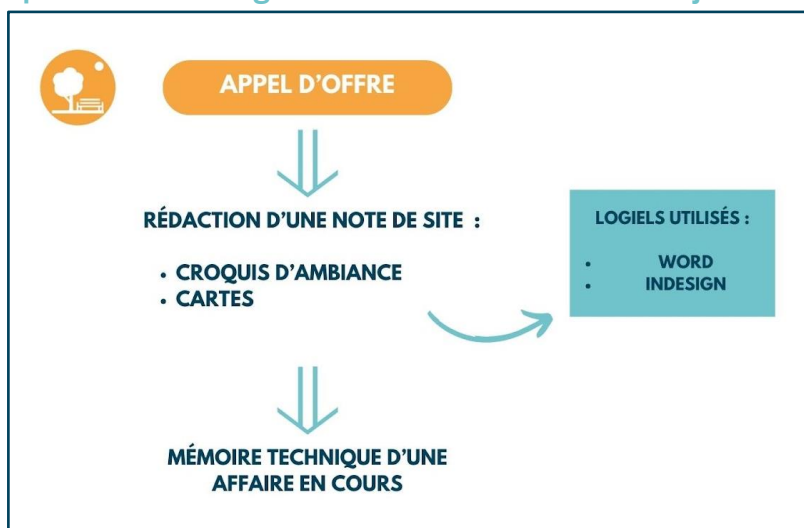
Les missions attribuées ont principalement porté sur les premières étapes des projets de maîtrise d'œuvre (MOE), notamment les phases EP (DIAG, ESQ) et AVP de deux projets. Celles-ci seront présentées, selon un découpage par phases, suivant la chronologie du projet.

1. Mémoire technique et méthodologie : Elaboration d'une note d'enjeu

La rédaction d'une note d'enjeu, dans le cadre d'un mémoire technique pour un dossier de réponse à un appel d'offre, a constitué une mission clé durant les dernières semaines de mon stage (Figure 8, Annexe 2).

Figure 8. Missions réalisées dans le cadre d'un appel d'offres.

Auteure : Orphéa OYENIRAN LEFEVRE.



Cet exercice a permis un positionnement rétroactif sur le processus de projet. Jusqu'à ce moment, l'essentiel de mes missions avait été axé sur des projets déjà initiés, donc sur des appels d'offres déjà réalisés et remportés. Or, l'appel d'offres est le dénominateur commun sur lequel reposent tous les projets de maîtrise d'œuvre (MOE) : sans appel d'offres, il n'y a, de fait, pas de projet.

Au-delà de l'exercice de rédaction, le mémoire technique vise à démontrer que l'entreprise est le meilleur choix possible. Dans cette optique, la note d'enjeu doit reposer sur une compréhension approfondie du sujet, de la programmation du projet et de ses enjeux. Elle nécessite également une analyse des limites et des points de vigilance, ainsi qu'une appropriation complète du projet.

Ainsi, la trame de la note peut varier en fonction du rédacteur, chaque profil ayant sa propre manière de lire l'espace d'étude et d'appréhender ses enjeux, selon sa formation initiale et sa sensibilité, apportant une coloration différente à la note. J'ai été suivie par Robin PRUNEAU, architecte de formation et chef de rédaction du mémoire technique -rédigé interdisciplinairement. La mission a consisté en la rédaction d'une dizaine de pages, visant à synthétiser et expliquer les points clés du projet.

De plus, j'ai pu bénéficier des conseils de Flora L'HOSTIS, architecte, qui m'a aidée dans la production d'éléments visuels essentiels. Ces éléments comprenaient des croquis, des dessins d'ambiance et des cartes du site, lesquels ont enrichi le document en clarifiant les intentions du projet et en mettant en lumière les enjeux et points essentiels (Figure 9).

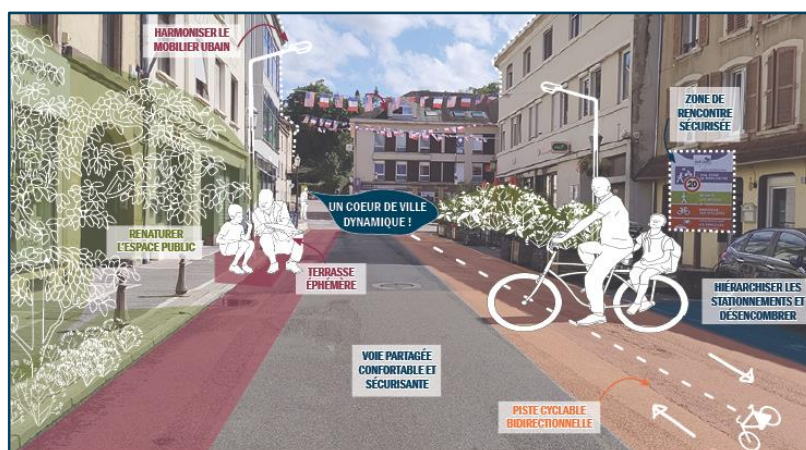


Figure 9. Exemple de production graphique réalisées dans le cadre de la rédaction d'une note d'enjeu. Auteure : Orphéa OYENIRAN LEFEVRE.

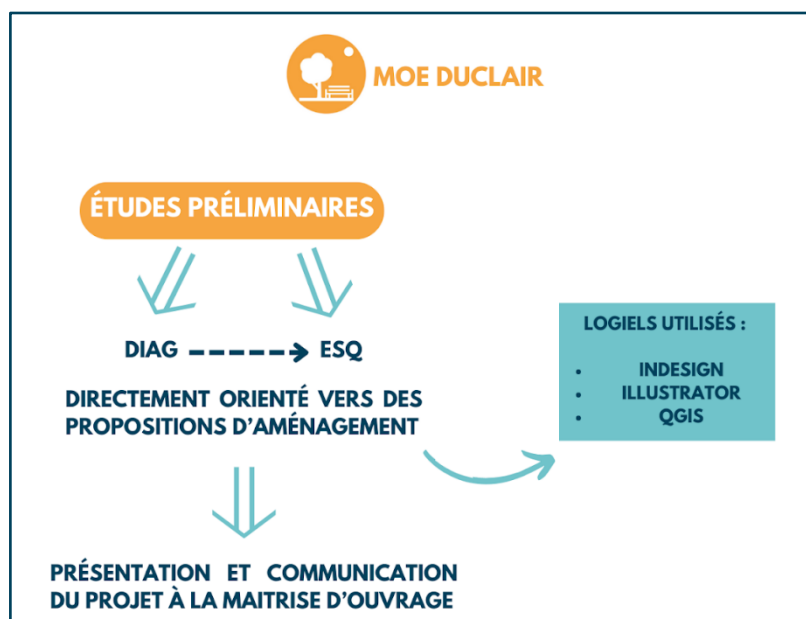
2. Etudes préliminaires (EP)

Durant mes premières semaines, mes missions ont concerné un **projet d'aménagement de la coulée verte de Duclair**, sur un territoire situé dans la métropole de Rouen Normandie, sous le tutorat d'Eliott JEANNINGROS, en qualité de chef de projet (Figure 10).

Ces missions ont été consacrées à la rédaction d'un diagnostic. L'accent a été mis sur la rédaction d'un diagnostic orienté, différent de ceux plus exhaustifs réalisés dans le cadre des enseignements à Polytech, car dans ce cas précis, déjà tourné vers des propositions d'aménagement.

Figure 10. Missions réalisées dans le cadre de la phase EP.

Auteure : Orphéa OYENIRAN LEFEVRE.



Le document final de présentation est décomposé en deux parties distinctes :

- Cette première partie compile les informations nécessaires à la compréhension du site d'étude et l'implantation du projet (Annexe 3). Cette section est enrichie par un travail cartographique réalisé sous QGIS (Figure 11).

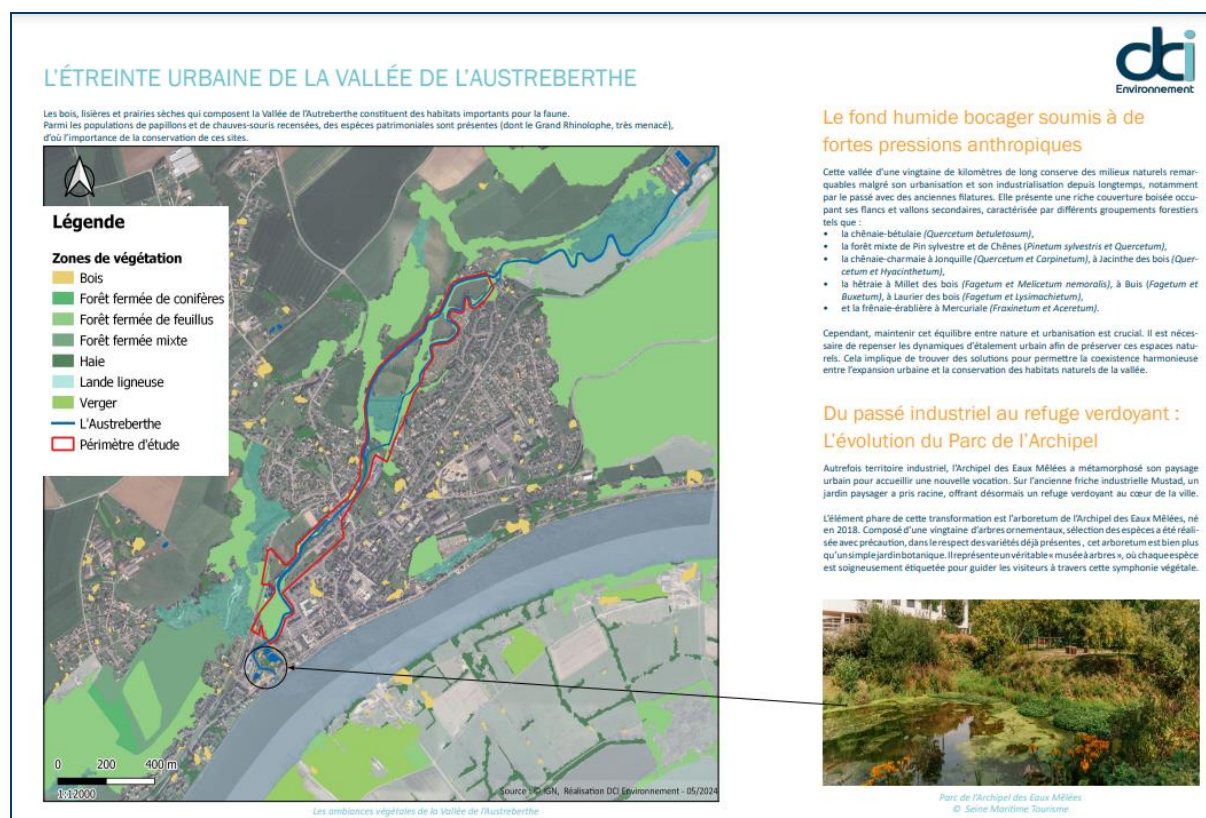


Figure 11. Extrait du diagnostic de Duclair réalisé dans le cadre la phase EP. Auteure : Orphéa OYENIRAN LEFEVRE.

- La deuxième partie se concentre sur les propositions d'aménagement (*Annexe 3*). Elle inclut la production de croquis et l'illustration des propositions par des images de référence, offrant une représentation visuelle des suggestions d'aménagement (*Figure 12*).

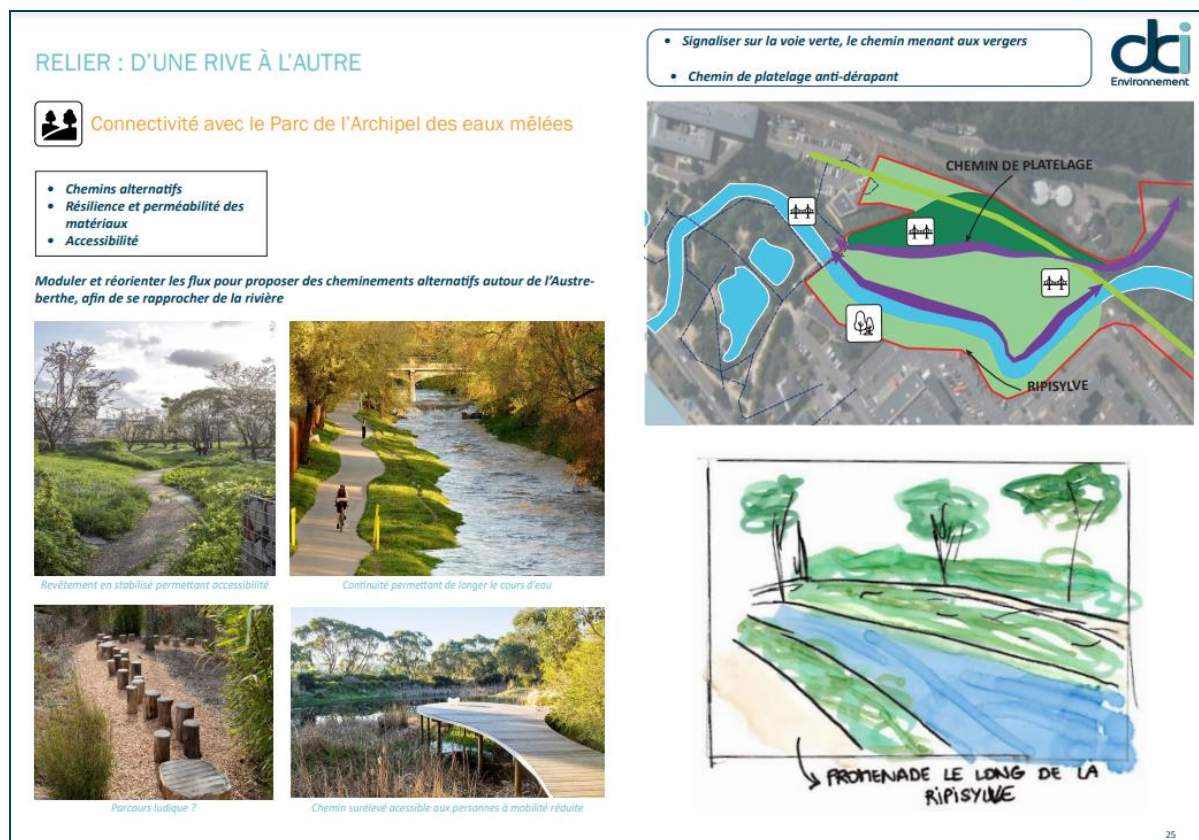


Figure 12. Extrait des orientations d'aménagement de la coulée verte de Duclair réalisées dans le cadre la phase EP. Auteure : Orophée OYENIRAN LEFEVRE.

Ensuite, j'ai eu l'occasion de présenter cette production aux élus de la commune de Duclair -le maire, les adjoints, ainsi que les responsables techniques et des services d'entretien des espaces verts. Cet exercice de présentation orale, confié par mon tuteur Eliott JEANNINGROS, avait pour objectif de communiquer les grandes orientations du projet, de manière claire et précise.

Cet exercice, bien que réalisé très régulièrement dans le cadre de ma formation Polytech, reste toujours particulièrement appréhendé. Néanmoins, il est un aspect central du travail en bureau d'études et constitue la pierre angulaire du projet, puisqu'il représente un moment clé pour la communication et la validation des projets auprès des différents interlocuteurs.

3. Avant-Projet (AVP)

Maitrise d'œuvre du Parc de Loire, Orléans

Par la suite, les missions ont concerné l'aménagement du Parc de Loire à Orléans, avec Eliott JEANNINGROS en tant que chef de projet (*Figure 13*). Ce projet était en cours en phase AVP, avec des propositions d'aménagements et une détermination des enjeux du site déjà définies.

Une des tâches principales a été la réalisation du plan masse du site d'étude du Parc de Loire. Cela a été l'occasion de d'exploiter un logiciel que j'avais peu utilisé jusqu'alors. Effectivement, ce plan masse, d'abord élaboré sur AutoCAD par Eliott, a ensuite été retravaillé par mes soins sur Photoshop.

Cette démarche visait à faciliter la lecture et la compréhension du projet en représentant plus clairement le site d'étude.

Il est vrai que la lecture d'un plan masse peut être délicate. Le fait de modifier et restructurer la composition d'un espace, même pour un acteur qui connaît bien le territoire, crée souvent des difficultés à se projeter. Dans ce contexte, l'utilisation d'un plan plus réaliste permet de mieux se repérer, de comprendre l'espace et de visualiser sa nouvelle configuration.



Figure 13. Production d'un plan masse du Parc de Loire, Orléans. Auteure : Orphéa OYENIRAN LEFEVRE.

Ensuite, la préparation du support pour la réunion du Comité de Pilotage (COPIL) avec les élus (Annexe 4) a été effectuée. Cette réunion visait à faire le point sur des éléments clés du projet nécessitant des réponses précises pour permettre son avancement. Pour ce faire, la production d'éléments complémentaires a été nécessaire, comme la coupe d'un élément clé du territoire (Figure 14).

En effet, toute la zone est située en contrebas de la levée de la Loire. Également connu sous le nom de tertre, cette digue naturelle typique du paysage de la Loire, a été conçue pour protéger contre les crues en surélevant le terrain au niveau des plus hautes eaux. Cette spécificité du territoire imposait alors de proposer des aménagements adéquats pour répondre aux besoins des usages.

La visualisation de la levée dans cette coupe a été réalisée à l'aide du logiciel Autocad pour la topographie, suivie d'un affinage des éléments visuels après un travail sur Photoshop.

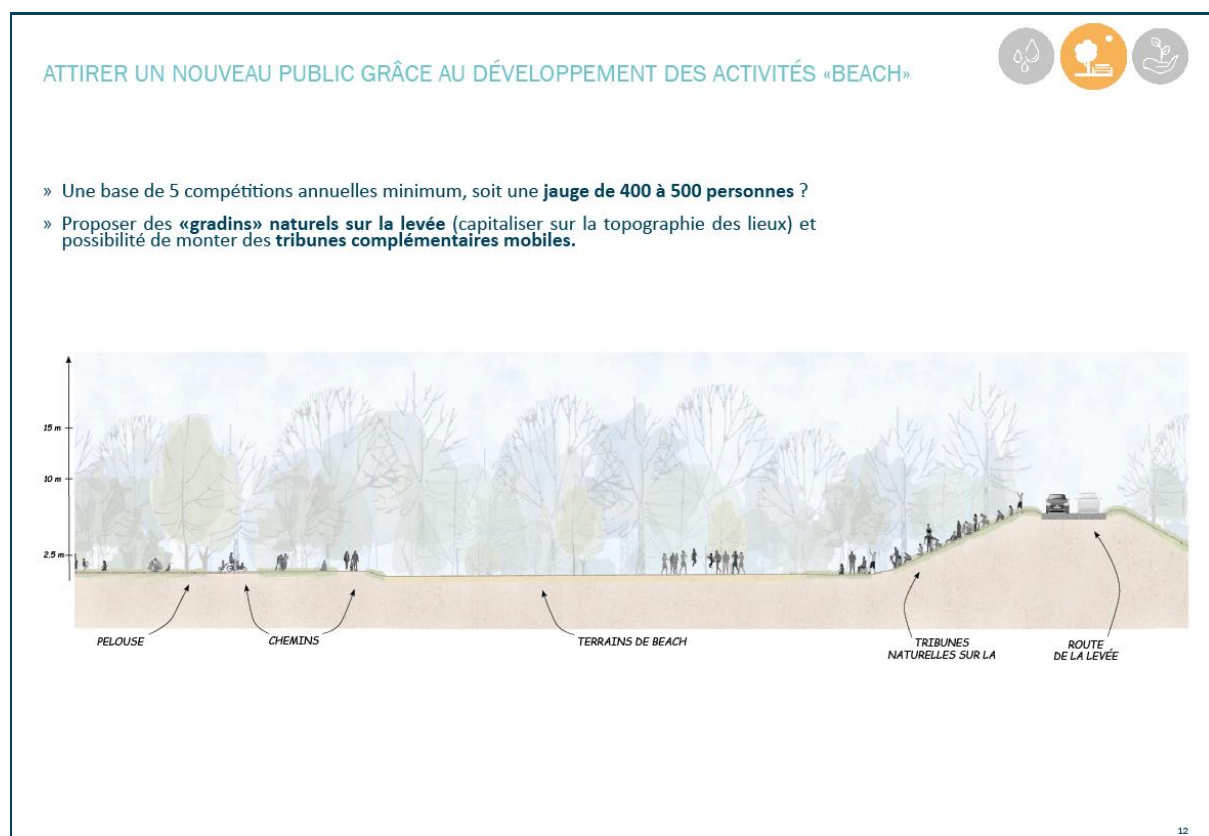


Figure 14. Production d'une coupe du Parc de Loire, Orléans. Auteure : Orphéa OYENIRAN LEFEVRE.

Maitrise d'œuvre de la Coulée verte de Duclair

Cette dernière mission, à cheval entre les phases AVP (Avant-Projet) et PRO (Projet), consistait en la création d'un carnet de détails pour la signalétique, dans le cadre du projet de la coulée de Duclair (Figure 15).

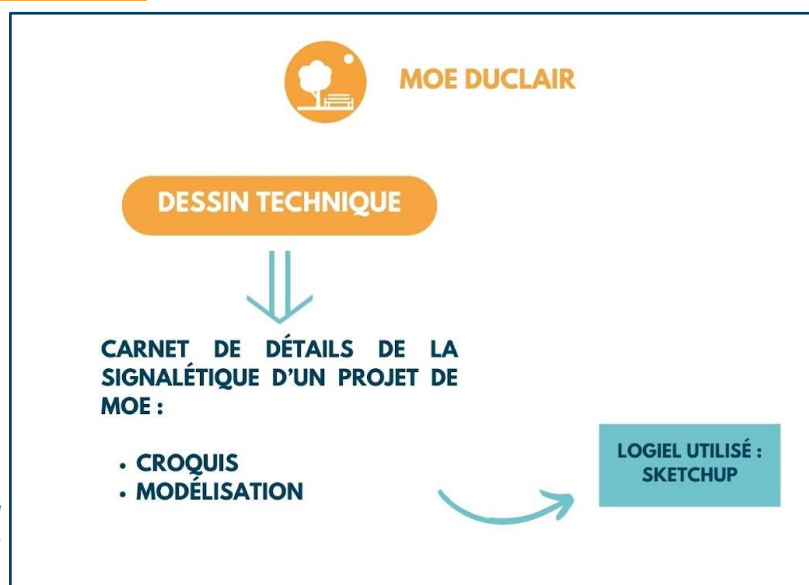


Figure 15. Proposition de la signalétique de Duclair. Auteure : Orphéa OYENIRAN LEFEVRE.

Dans le cadre du projet d'implantation de la signalétique de Duclair, tant directionnelle que paysagère, l'objectif principal était de mettre en scène et de valoriser le patrimoine local à travers des structures et des éléments significatifs. Le travail a été découpé en plusieurs phases distinctes :

- **Proposition de styles** (Figure 16, Annexe 5).

Cette phase initiale a consisté à explorer diverses propositions stylistiques en harmonie avec le mobilier existant sur le site, afin de conserver une unité de traitement. Les planches d'inspiration ont permis de définir les lignes directrices esthétiques du projet.



Figure 16. Planche de styles. Auteure : Orphéa OYENIRAN LEFEVRE.

- **Définition d'une l'esthétique générale.**

Plusieurs propositions ont été élaborées et présentées à la maîtrise d'ouvrage, mettant en avant divers matériaux, formes et couleurs susceptibles de s'intégrer harmonieusement dans le paysage. Cette étape a été cruciale pour affiner l'identité visuelle de la signalétique.

- **Travail de conception.**

Cette phase a marqué une étape importante du projet, constituant un exercice inédit. Le travail a approfondi les données techniques et précises, notamment en ce qui concerne la hauteur et la largeur des panneaux, le type de support, le choix des matériaux et leur épaisseur. Il était essentiel de garantir la lisibilité des informations affichées, ainsi que l'ancrage et la stabilité des structures dans le sol, tout en veillant à leur pérennité. Le processus de conception a débuté par une phase d'inspiration et de croquis, suivie de la réalisation de plusieurs modèles sur SketchUp. Ces modèles ont permis de visualiser concrètement les propositions et d'affiner les détails techniques et esthétiques.

- **Modélisation** (Figure 17, Annexe 6).

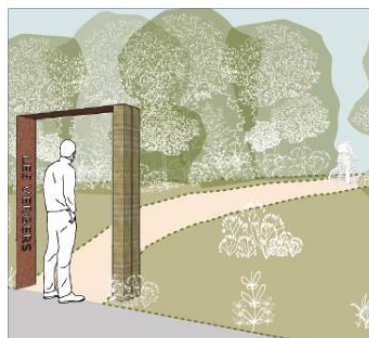
La modélisation sur SketchUp a permis de créer plusieurs versions des modèles de signalétique. Cette étape a facilité la visualisation et l'affinement des concepts, permettant de valider les choix esthétiques et techniques avant la réalisation finale.

SIGNALÉTIQUE PAYSAGÈRE MODÈLE 2

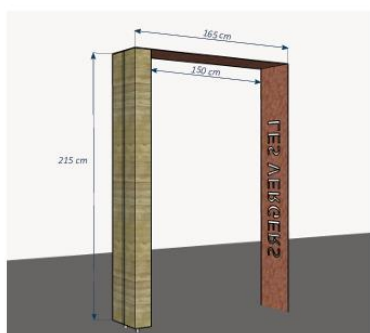


INVITER À LA CONTEMPLATION

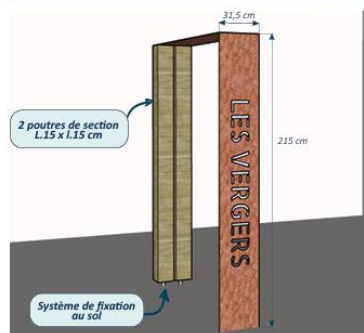
- Passage PMR : Ouverture de 150 cm de large sur 220 m de haut
- Assurer la sécurité des usagers : Limer les arrêtes saillantes du corten
- Pérénnité et résistance des aménagements : Chêne de classe 4



Ambiance paysagère

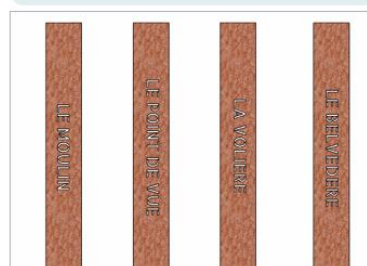


Coupe de principe : vue de face



Coupe de principe : vue 3/4 droit

- Plaque d'acier corten : L.215 x l.31,5 cm, Ep. de 4 mm
- Lettrage : Police Allerta stencil, 1,5 cm de hauteur



Déclinaison des différents outils des points de vue

5

Figure 17. Carnet de détails et coupes de principe. Auteure : Orphéa OYENIRAN LEFEVRE

Tout au long de ce travail, j'ai bénéficié des conseils de Robin PRUNEAU pour l'utilisation de SketchUp et des aspects techniques, fonctionnels. Faisant preuve d'une grande attention aux détails, il m'a aidé à questionner la spatialisation et la perspective afin d'obtenir une vue d'ensemble claire et détaillée.

De même, Matthias LEFEBVRE, fort de son expérience en urbanisme et en conception paysagère, m'a apporté des conseils précieux et a enrichi nos échanges sur l'intention derrière chaque modèle imaginé ainsi que sur la cohérence des volumes. Il m'a encouragé non seulement à présenter les modèles, mais aussi à en comprendre les choix sous-jacents. Son aide a été essentielle pour assurer une intégration harmonieuse des volumes dans leur environnement.

J'ai appris à m'inspirer de mon environnement quotidien, à travers cet exercice pratique a consisté à observer les structures urbaines existantes. Questionner l'intention derrière la conception était crucial pour garantir une intégration cohérente avec l'existant et le projet lui-même, afin d'habiller le projet sans dénoter.

3. RETOUR D'EXPERIENCE

Cette dernière partie a pour but de faire le point sur mon expérience de stage en fournissant un bilan des compétences acquises et un état des lieux de son impact sur mon développement professionnel, ainsi que les perspectives qui en découlent.

1. L'HEURE DU BILAN

1. Encadrement et immersion au sein de l'agence de Rouen

Mon expérience à l'Agence de Rouen a été extrêmement enrichissante, tant sur le plan professionnel que personnel.

J'ai eu la chance de travailler sous la direction de Matthias LEFEBVRE et Eliott JEANNINGROS, qui ont été mes principaux interlocuteurs et mentors durant ces semaines. Ainsi, la pédagogie d'Eliott JEANNINGROS m'a permis d'apprécier pleinement le projet de Duclair, en mettant l'accent sur la conservation de l'identité de l'espace. La vision d'Eliott visait à préserver les caractéristiques du lieu tout en apportant des aménagements subtils qui mettent en valeur les éléments remarquables. Il m'a accordé une grande autonomie tout en assurant un encadrement et un suivi précieux, ce qui a grandement contribué à mon développement.

Je tiens également à souligner que, de manière plus générale, l'ensemble de l'équipe de Rouen a contribué à mon encadrement et à mon apprentissage. L'intégration au sein de l'équipe de Rouen a largement dépassé le cadre technique. J'ai eu la chance de travailler dans un environnement à la fois chaleureux et collaboratif, où la convivialité et l'esprit d'équipe étaient constamment présents.

Les interactions quotidiennes, notamment le rite incontournable de la pause café, ont facilité mon adaptation et m'ont permis de me sentir immédiatement à l'aise. Cette ambiance agréable a favorisé un encadrement personnalisé. Les échanges étaient enrichis par une grande capacité d'écoute et une volonté manifeste de faire participer aux conversations, permettant des débats construits et argumentés.

De même, la disponibilité des membres de l'équipe et leurs précieux conseils ont été des atouts majeurs durant mon expérience chez DCI Environnement, qui s'est révélée particulièrement enrichissante, tant sur le plan professionnel qu'humain.

2. Compétences acquises

Ce stage a comporté diverses missions enrichissant ma formation et me permettant d'affiner mes compétences techniques. J'ai particulièrement apprécié la conception, qui m'a permis de m'épanouir dans des domaines souvent moins abordés dans le cadre de ma formation.

J'ai ainsi pu bénéficier d'une expertise qui m'a été précieuse pour des questions et précisions liées à l'utilisation de nouveaux outils. En effet, grâce à cet encadrement, j'ai rapidement pu exploiter la suite Adobe, incluant InDesign, Photoshop et Illustrator, logiciels essentiels pour la mise en page et la création graphique. Par ailleurs, l'utilisation de SketchUp, un logiciel moins fréquemment retrouvé dans ma formation initiale, a également été mise à profit pour certaines tâches.

L'appropriation de ces nouveaux outils a été facilitée par des échanges réguliers avec mes tuteurs. Ils m'ont démontré les fonctionnalités des logiciels et clarifié les attentes, dans un premier temps. Cela m'a permis de travailler en autonomie et m'a poussée à apprendre à rechercher des solutions de manière indépendante. En cas de besoin d'assistance plus poussée, je pouvais toujours solliciter des précisions de leur part, pour résoudre des questions ou des blocages.

Ainsi, la mobilisation de capacités a été essentielle tout au long du stage et s'est avérée particulièrement satisfaisante. Par exemple, bien que je sois moins à l'aise avec le croquis et le dessin, cette compétence s'est avérée nécessaire pour clarifier et poser les idées sur papier. Les résultats se révélés être des

tentatives encourageantes plutôt que des réalisations de maître, mais ils ont permis de nourrir la volonté de poursuivre et développer ces capacités.

3. Pistes d'amélioration

Le travail de production ne doit pas être sous-estimé, car il constitue la vitrine de l'entreprise. La capacité à produire des pièces qualitatives tant sur le fond que sur la forme, est essentielle. Cela implique non seulement d'assurer une excellence technique dans les projets, mais aussi de veiller à ce que les aspects esthétiques soient soigneusement élaborés. Chaque production requiert de l'exigence tant sur le plan de la conception technique que celui de la présentation visuelle. La véritable réussite de DCI Environnement réside dans sa capacité à concilier ces deux dimensions, démontrant ainsi son engagement à produire des pièces qualitatives alliant fonctionnalité, durabilité et attrait visuel.

J'ai ainsi pris conscience de l'importance de la productivité : production rime avec productivité. Bien que les missions attribuées et réalisées aient été utiles pour les projets, et que le contexte du stage ait permis l'apprentissage et l'intégration de nouvelles données et méthodes de travail, cette expérience m'a également révélé la nécessité d'améliorer mon efficacité globale (Figure 18). Pour assurer une meilleure rentabilité, il est essentiel de travailler sur l'optimisation de la gestion des tâches et du temps attribué, afin de rendre mon processus de travail plus efficient.

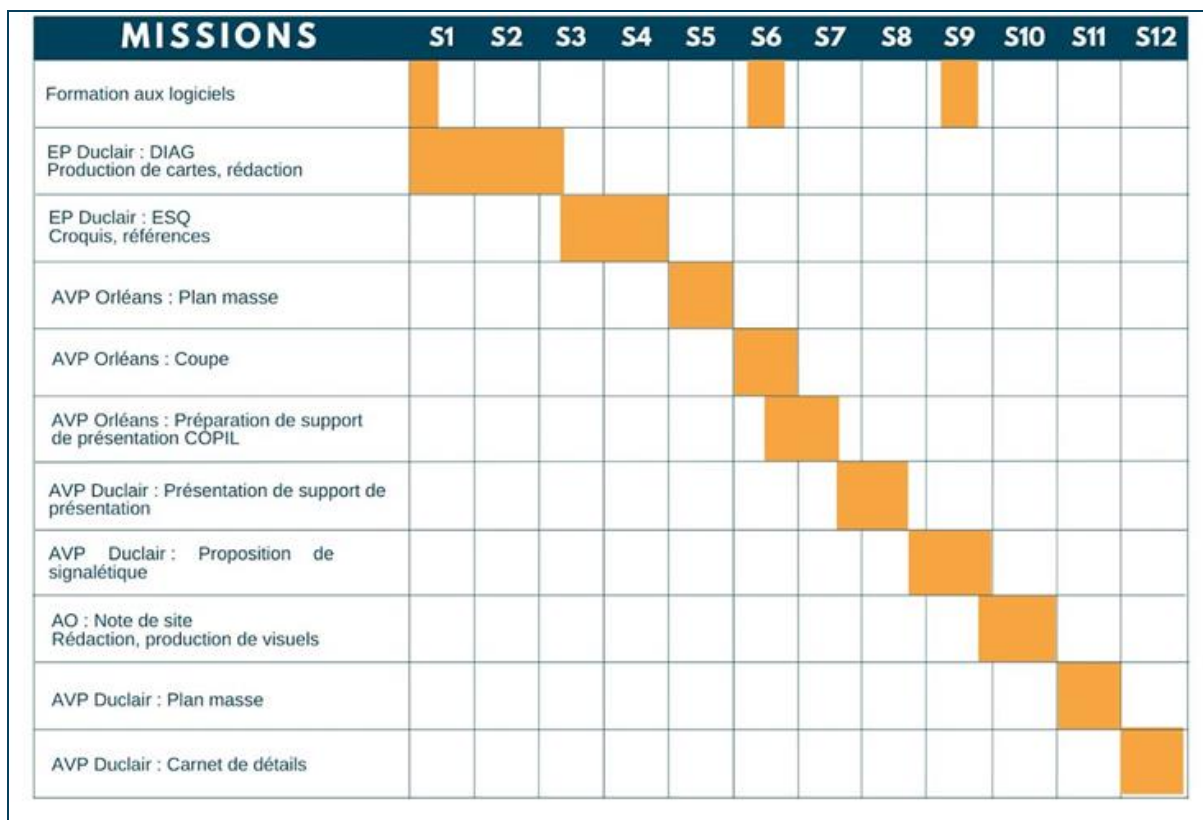


Figure 18. Décomposition des missions. Auteure : Orphéa OYENIRAN LEFEVRE.

2. ANALYSES ET PERSPECTIVES D'ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

1. Un parcours en question : Réflexions autour de l'orientation professionnelle après Polytech

Polytech Tours, et plus particulièrement le Département d'Aménagement et d'Environnement (DAE), offrent une formation pluridisciplinaire qui constitue, selon moi, un véritable atout. Cette approche permet non seulement le développement de compétences transversales, mais aussi l'acquisition de la capacité à travailler efficacement en équipe.

Cependant, ces mêmes forces qui caractérisent la formation pluridisciplinaire de Polytech Tours ont également suscité de réelles hésitations quant à la suite de mon parcours, notamment à l'issue de la 5^e année. Le diplôme d'ingénieur en Génie de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, présente un intitulé qui, tout en étant complet, peut sembler vague. La question se posait donc : comment transformer ce diplôme généraliste en un véritable atout professionnel ?

J'ai été confrontée à plusieurs interrogations sur la manière dont je pouvais valoriser ce diplôme sur le marché du travail. À quel type de poste pourrai-je prétendre ? Quel bagage devrais-je mettre en avant pour répondre aux attentes des recruteurs ? Quelle était la nature des qualifications requises pour les postes visés ? Et quelles missions spécifiques étaient accessibles avec ce diplôme ? Comment se démarquer face à un jeune diplômé d'une école de paysagisme, par exemple ?

La formation suivie offre certes une grande flexibilité et polyvalence, mais -en toute logique- ne se traduit pas par un domaine d'expertise clairement défini. Ce qui, au départ, était perçu comme un avantage, est peu à peu devenu plus confus. Je me suis alors interrogée sur la spécialisation, envisageant un master supplémentaire en génie écologique pour approfondir un domaine abordé succinctement en cours. Je souhaitais conserver les compétences multidisciplinaires tout en répondant à mon intérêt pour la sensibilité écologique. Toutefois, le métier d'écologue, axé sur le diagnostic, l'inventaire et les préconisations sans insistance sur la mise en œuvre, ne correspondait pas entièrement à ce désir d'opérationnalité.

L'idée d'effectuer un stage à l'étranger a également été considérée. Bien qu'elle offre la possibilité de découvrir autre chose, elle restait floue, semblant refléter une volonté de créer de la distance vis-à-vis de mon projet professionnel, en créant de la distance géographique.

L'ensemble de cette réflexion s'est révélé d'autant moins évident, compte tenu des profils aussi versatiles que ceux présents chez DCI Environnement. Ces derniers ont paradoxalement, à la fois nourri mes hésitations et contribué à les lever, en offrant un aperçu des différentes voies possibles.

Un travail introspectif a été nécessaire pour clarifier mes envies et besoins, cheminement complexe mais essentiel. La projection à long terme (5 ou 10 ans) s'étant révélée peu fructueuse, j'ai préféré me concentrer sur des objectifs à court terme, tels que la fin du cycle à Polytech et l'obtention de mon diplôme.

2. Choisir sans renoncer : Construire un projet professionnel cohérent

A la sortie de l'école, il est normal de ne pas maîtriser tous les codes : la valeur ajoutée réside dans le fait de mûrir et d'évoluer au sein d'une structure. A partir de ce constat, il convenait désormais de déterminer un projet professionnel en adéquation avec mon parcours en Aménagement Durable et Génie Écologique (ADAGE), à Polytech.

J'ai choisi cette option pour étudier la perception des espaces naturels comme simples ressources servant les besoins humains (fonciers, agricoles, etc.). La biodiversité joue un rôle crucial non seulement en fournissant des services quotidiens à l'Homme, mais aussi en contribuant à la résilience urbaine. Il

est donc essentiel de promouvoir une réciprocité entre l'Homme et son environnement, en rééquilibrant la tendance : donner pour recevoir.

Faire évoluer l'aménagement du territoire nécessite d'intégrer les enjeux environnementaux et écologiques de manière pluridisciplinaire et multiscalaire. Cela implique d'analyser l'environnement, de comprendre son histoire, et d'intégrer ses connaissances et sensibilités de manière cohérente. Il est crucial de véhiculer des messages essentiels pour trouver un équilibre entre les besoins humains et la préservation de la biodiversité. Ces enjeux ne sont pas antinomiques : ils nécessitent de trouver des compromis dans les projets urbains.

Ainsi, mon objectif professionnel consiste à mettre mes compétences au service de projets complexes et complets. Cette démarche s'inscrit dans l'idée de réinterroger les conceptions d'aménagement et décroiser les disciplines.

Une fois ce constat dressé, j'avais à ce stade, le souhait de m'engager avec DCI Environnement, au-delà du stage de 4A. Les missions et projets abordés s'alignaient avec cette réflexion. De plus, le cadre humain exceptionnel et formateur de l'agence de Rouen est un argument qui a su encourager cette direction. Cette dynamique de groupe a su favoriser un environnement de travail au sein duquel j'ai pu me sentir à l'aise, dimension aussi importante que le travail en lui-même.

Ainsi, à mi-parcours de mon stage, j'ai demandé une entrevue avec Thibaud PRIOUL, Directeur de l'agence de Rouen, et Matthias LEFEBVRE pour discuter de mon projet professionnel. Lors de cette rencontre, j'ai présenté mes orientations affinées, précisant que je ne souhaitais plus poursuivre un stage à l'étranger ni envisager de spécialisation.

Le soutien reçu a été immédiat, avec une formule qui résume bien cet échange : « choisir sans renoncer ». Tout n'est pas nécessairement dual. Il ne s'agit pas de faire un choix entre :

- Génie écologique ou conceptualisation ;
- Poursuite de nouveaux enseignements ou construction d'un projet professionnel ;
- Court terme ou long terme.

Il faut toutefois noter que des interrogations ont pu surgir quant à la possibilité de se fermer des portes en optant pour ce qui pourrait être perçu comme une solution de "facilité". Cependant, le fait que DCI Environnement corresponde à ce que je recherche pour ma carrière suggère que cette option, évidente et naturelle, convient parfaitement à mon profil. Encore une fois, "choisir sans renoncer" signifie également mettre à profit mes compétences et aptitudes dans une structure, intégrer des automatismes et acquérir de l'expérience. C'est précisément ce que je souhaite apporter à l'entreprise.

En conclusion, mon projet professionnel s'est construit autour de la volonté de poursuivre avec l'entreprise, soit dans le cadre de mon stage de fin d'études (qui se déroule durant le dernier semestre de ma formation), soit à l'issue de l'obtention de mon diplôme. L'option de la formation en alternance, bien qu'elle n'ait jamais été explorée ou considérée jusqu'alors, est apparue comme une opportunité cohérente avec mes aspirations professionnelles.

3. L'alternance comme outil de développement professionnel : Entre opportunités et défis majeurs

La co-construction de mon projet professionnel s'est faite en collaboration avec la direction, lors d'une entrevue avec David PENVERNE, directeur de DCI Environnement, et Thibaud PRIOUL. Finalement, cette discussion a conduit à la décision de poursuivre mes études en alternance au sein de l'entreprise pour ma dernière année de cursus.

La formation en alternance permet de bâtir un projet professionnel où l'étudiant apporte ses compétences et idées, tandis que l'entreprise fournit des connaissances, des méthodologies de travail et une expérience pratique. Cependant, ce modèle impose à l'employeur un positionnement de plus en plus complexe, notamment en raison des défis financiers croissants.

Les contrats de professionnalisation, déjà moins avantageux que les contrats d'apprentissage - les chiffres parlent d'eux-mêmes : en 2022, 837 000 nouveaux contrats d'apprentissage ont été signés au cours de l'année dans les secteurs public et privé, contre seulement 118 800 contrats de professionnalisation - sont désormais encore moins attractifs en raison de la diminution des aides de l'État (*Service Public, 2024 & Ministère de la Santé, du Travail et de la Solidarité, 2024*).

Plus précisément, les aides à l'embauche pour les contrats de professionnalisation, qui variaient entre 2 000 et 8 000 €, aidaient à couvrir une partie des frais de formation. Toutefois, cette aide a été supprimée pour les jeunes de moins de 30 ans depuis le 30 avril 2024. En revanche, l'aide à l'embauche pour les contrats d'apprentissage reste en place, jusqu'au 31 décembre 2024, avec un montant fixé à 6 000 € (*Service Public, 2024*).

Bien que DCI Environnement soit une entreprise qui accueille régulièrement des alternants, le contrat de professionnalisation présente des défis importants, notamment en ce qui concerne le retour sur investissement et la projection à long terme, qui restent incertains. L'engagement avec l'entreprise est crucial à établir, mais la véritable difficulté réside dans la capacité à maintenir et assurer ce partenariat de manière effective.

Pour ma part, j'ai eu la chance de défendre mon projet professionnel grâce à ce stage, qui a offert un soutien précieux dans la définition et la maturation de mon projet. Cela a été particulièrement possible grâce à Thibaud PRIOUL, qui a assuré un accompagnement constant tout au long de cette démarche, en fournissant des conseils avisés et en assurant un soutien sans faille.

Cependant, tous les étudiants ne bénéficient pas d'un tel suivi et se retrouvent à naviguer seuls à travers les défis de la formation en alternance via le contrat de professionnalisation. Cette situation est particulièrement préjudiciable, notamment en raison du coût élevé des maquettes de Polytech, qu'il est difficile d'assumer sans garantie d'aides financières. En conséquence, de nombreuses opportunités leur sont fermées. Cette situation met en péril non seulement les partenariats entre les entreprises et les écoles, mais également la qualité des enseignements et les perspectives professionnelles offertes aux étudiants.

Il s'agit là d'un problème institutionnel, qui menace directement l'avenir des jeunes professionnels et leur insertion dans le monde du travail.

Avec du recul,

Il est intéressant de constater que ma réflexion sur mon projet professionnel a évolué de manière similaire à une analyse SWOT (ou AFOM), bien que de façon totalement informelle et éclatée (*Figure 19*). À chaque étape de ce processus, les mêmes questions fondamentales se sont posées, comme des éléments constitutifs de cette matrice :

- Quelles sont les forces et faiblesses intrinsèques de mon parcours et de mes compétences ?
- Quelles opportunités puis-je identifier dans le contexte actuel du marché de l'emploi, et comment puis-je les saisir ?
- Quelles sont les menaces potentielles qui pourraient entraver ma progression, et comment puis-je les anticiper ?

Pour autant, je suis bien consciente que le processus n'est pas figé ; il est en constante évolution. Cette dynamique implique une remise en question continue, nécessitant une réévaluation régulière et un ajustement des objectifs. Cette malléabilité est essentielle pour forger un projet à la fois adapté et cohérent, en accord avec les opportunités qui se présentent.



Figure 19. Matrice SWOT de mon expérience à DCI Environnement. Auteure : Orphée OYENIRAN LEFEVRE.

CONCLUSION

Ce stage de 12 semaines au sein de DCI Environnement, à l'agence de Rouen, a été une expérience enrichissante à plusieurs égards. Mes objectifs initiaux étaient d'acquérir une compréhension approfondie des processus d'aménagement du territoire et de l'environnement, ainsi que de développer des compétences pratiques. Les missions variées, m'ont permis d'atteindre ces objectifs tout en participant activement aux projets de l'entreprise.

À travers ce stage, j'ai pu déterminer une ligne de conduite claire pour la poursuite de mon parcours professionnel. Je suis aujourd'hui en mesure de poser des objectifs : contribuer activement à des projets innovants et durables, en transmettant les messages essentiels pour équilibrer les besoins humains avec la préservation de la biodiversité. Je souhaite mettre mes compétences au service de ces projets afin de trouver des solutions viables et durables.

Les métiers de l'aménagement du territoire reposent principalement sur l'intellect et la réflexion. Bien qu'ils ne semblent pas directement "sauver des vies" sur le papier, l'implication dans un projet traduit une réelle volonté de contribuer positivement à la société. En manipulant, façonnant ou remodelant les environnements urbains, il est possible de créer des aménagements tangibles que les usagers utilisent et s'approprient au quotidien.

Ce processus de transformation, permet de produire des espaces concrets qui jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, assurant :

- Équilibre et adaptation ; les interventions en aménagement du territoire visent à équilibrer divers aspects d'un environnement urbain. Les changements dans un espace ont un impact sur la fonctionnalité et la qualité de vie dans tout l'espace environnant.
- Impact interconnecté ; selon le principe des vases communicants, ces modifications apportées ont des effets en cascade sur les différents aspects de cet environnement et son usage.

Ce travail se mesure finalement en termes de contributions concrètes à un cadre de vie plus agréable, fonctionnel et sûr.

Enfin, je tiens à souligner l'impact significatif que cette expérience a eu sur ma vision professionnelle et mes aspirations futures. J'ai eu l'opportunité de rencontrer des personnalités variées, de partager leurs expériences et compétences à travers des échanges enrichissants qui se révéleront déterminants pour mon développement à venir.

Ce stage a été bien plus qu'une simple étape dans mon parcours académique ; il a constitué un moment clé de mon développement personnel. Il m'a poussée à me questionner de manière consciente et éclairée sur mon parcours professionnel, à faire des choix réfléchis et, finalement, à sortir de ma "zone de confort". Cette évolution a été possible grâce à des interlocuteurs qui ont fait preuve d'une écoute active et d'une réelle volonté d'échanger.

Je suis reconnaissante des opportunités qui m'ont été offertes et suis impatiente de poursuivre mon parcours avec DCI Environnement !

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Service Public. (Avril 2024). *Aides à l'embauche en alternance par un contrat de professionnalisation*. Entreprendre. | Service-Public.fr.

[En ligne, consulté le 3 juillet 2024] : <<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F35391>>

Ministère de la Santé, du Travail et de la Solidarité. (Mai 2024). *Les chiffres de l'apprentissage en 2022*. | Portail de L'Alternance.

[En ligne, consulté le 20 juillet 2024] : <<https://www.alternance.emploi.gouv.fr/actualites/les-chiffres-de-lapprentissage-en-2022>>

ANNEXES

Les annexes suivantes présentent les livrables réalisés durant ce stage. Un réel enjeu consiste en la protection de la propriété intellectuelle pour DCI Environnement, garantissant que les idées et solutions développées restent exclusives à l'entreprise.

Annexe 1. Ancien organigramme du pôle Aménagement Urbain. Source : DCI Environnement.

Annexe 2. Note d'enjeu de Saint-Avold. Mémoire technique de réponse à appel d'offres. Juillet 2024.

Annexe 3. Diagnostic et orientations d'aménagement du projet de Duclair. Juin 2024.

Annexe 4. Support présentation de COPIL Orléans.

Annexe 5. Support présentation de Duclair. Réunion intermédiaire. Juillet 2024.

Annexe 6. Support de présentation de la signalétique de Duclair. Carnet de détails.

Annexe 1.

Ancien organigramme du pôle Aménagement Urbain.
Source : DCI Environnement.

Annexe 2.

Note d'enjeu de Saint-Avold. Mémoire technique de réponse à appel d'offres.
Juillet 2024.

Annexe 3.

Diagnostic et orientations d'aménagement du projet de Duclair. Juin 2024.

Annexe 4.

Support présentation de COPIL Orléans.

Annexe 5.

Support présentation de Duclair. Réunion intermédiaire. Juillet 2024.

Annexe 6.

Support de présentation de la signalétique de Duclair. Carnet de détails.



POLYTECH[®]
TOURS

35 ALLÉE FERDINAND DE LESSEPS
37200 TOURS

Orphéa OYENIRAN LEFEVRE
2023-2024

Stage d'assistante ingénieure en bureau d'études : Développement de projets en aménagement urbain

Résumé : Ce rapport de stage se concentre sur la compréhension approfondie des processus d'aménagement du territoire et de l'environnement. Cette expérience professionnelle a été déterminante pour définir mon projet de carrière en me fournissant une vision concrète des défis et des opportunités dans ces domaines. Elle a confirmé mon désir de poursuivre une carrière en bureau d'étude, afin de développer des solutions conciliant les besoins humains avec la préservation de la biodiversité.

This internship report focuses on an in-depth understanding of spatial planning and environmental processes. This work experience was decisive in defining my career plans, providing me with a concrete vision of the challenges and opportunities in these fields. It confirmed my desire to pursue a career in a design office, in order to develop solutions that reconcile human needs with the preservation of biodiversity.

Mots Clés : Aménagement urbain, Environnement,
Maîtrise d'œuvre.

DCI Environnement :
328, Rue Général de Gaulle, 76230 Bois-Guillaume

Tuteur entreprise :
Matthias LEFEBVRE
Directeur de projet, Chef de projet concepteur-paysagiste

Tuteur académique :
Laura VERDELLI